

Lettre d'Alain Robbe-Grillet à Jean Paulhan, 1957-08-23

Auteur : Robbe-Grillet, Alain (1922-2008)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Robbe-Grillet, Alain (1922-2008), Lettre d'Alain Robbe-Grillet à Jean Paulhan, 1957-08-23, 1957-08-23.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 23/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/15245>

Copier

Information sur la lettre

Date 1957-08-23

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025

Brest le 23 août [1957]

Cher Jean Paulhan

Peut-être avez-vous lu quelques uns des commentaires qui ont suscité mon article sur le roman dans le NRF ? Le ton en est si uniforme que je commence à être inquiet : je me demande ce que contient, au fond, cet article (dont je n'ai pas de double ici). Car ce qu'on me reproche le plus, c'est de « mépriser » Balzac, Flaubert, Dostoïevski, etc ! Ai-je écrit cela vraiment ? Ou bien est-ce le mot « périmé » qui prêterait tant à confusion ?

Pourtant, un passeport périmé, ce n'est pas forcément un faux passeport : il a pu être parfait, du temps de sa validité. Il ne devient faux que si l'on essaie, ensuite, d'en effacer la date, pour le faire servir encore, à une époque où il ne vaut plus rien. N'en va-t-il pas ainsi, précisément, de l'écriture ?

On dit que je veux faire « mieux » que Balzac, Flaubert, etc. Mais le passeport valide n'est pas meilleur que les anciens dans l'éternité, il est seulement meilleur lorsqu'il s'agit de l'utiliser maintenant. Est-ce que tout cela n'était pas dit en clair dans l'article en question ?

quant à l'opinion suivant laquelle un romancier ne doit pas avoir d'idées sur le roman, elle me semble folle, je l'avoue.

Un argument sérieux, néanmoins, se trouve dans ce que dit Mauriac : à savoir que le « cagot » possède bel et bien une âme. Peut-être est-ce vrai. Cela expliquerait, en tout cas, les difficultés dont je n'arrive pas à me sortir (ce roman, dont je vous ai parlé). Mais si je ne parviens pas à me débarrasser de l'âme du cagot, il ne me restera plus qu'à retourner à l'agronomie.

Avez-vous lu Grail-Flibuste, de Robert Pinget ? Lindou devrait vous en communiquer les épreuves dès qu'il le aurait. J'aimerais beaucoup que vous le regardiez. Bien que ça ne ressemble pas du tout à ce que je veux faire, je vois que c'est très bon. (Et, si vous l'estimez aussi, ça se prêterait tout à fait au découpage.)

Il pleut. Ici, au moins, ça fait couleur locale. Mais, pour le jardinage, c'est quand même gênant.

Revenant à Paris à la fin du mois, j'irai vous voir dès le début de septembre, si vous y êtes aussi.

Je suis, très amicalement, votre dévoué

Robbe-Grillet